

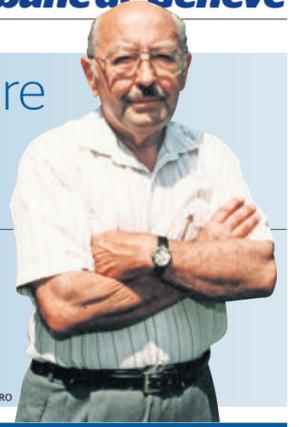
# Genève & région

Raymond Zanone, ancien maire de Carouge, s'en est allé

Page 12

Faute d'alternative, les trolleys resteront à la Jonction

Page 12



JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

## Insalubrité

# La prolifération des punaises de lit devient inquiétante

Un groupe de travail vient d'être créé par le Département de la santé pour mieux cerner ce phénomène

Sophie Roselli

«La propagation des punaises de lit dans le canton est telle qu'il faut s'attendre à un problème de salubrité publique. On commence seulement à prendre conscience de l'ampleur du problème.» Florence Moine, directrice des prestations à l'Institution genevoise de maintien à domicile (imad), sait de quoi elle parle: avec 16 500 bénéficiaires visités chaque année par 2000 collaborateurs, la structure est à la fois témoin et victime de ces insectes suceurs de sang humain à l'origine de démangeaisons. Telle une vigie, elle a alerté l'Etat, qui s'empare du problème.

Quelque 45 sites (immeubles entiers, appartements, maisons) où l'imad intervient se trouvaient touchés au 17 avril. «Nous tenons une cartographie à jour pour voir l'avancée du phénomène», explique Florence Moine. Concrètement, lorsque ces bestioles pas plus grandes qu'un grain de riz sont repérées dans un appartement, une procédure bien plus lourde qu'un déménagement s'enclenche, qui passe notamment par la congélation des vêtements. L'imad peut aider ses bénéficiaires et les conseiller dans leurs démarches. «Pour ceux qui en ont besoin, il est même possible de les reloger dans une Unité d'accueil temporaire de répit, le temps de la désinfection.»

### Seul lieu sûr: la baignoire

Le personnel ainsi que les infirmières qui interviennent à domicile ne sont pas épargnés. «Dès que nous



Le cadre d'un lit infesté de punaises depuis dix-huit mois; elles ont laissé des excréments (points noirs) et ont pondu des œufs (points blancs).

SOCIÉTÉ A DÉSINFECTION

### Punaises de lit: qui paie quoi?

Quand les insectes bruns s'installent dans les interstices d'un logement, impossible de les déloger sans faire appel à des spécialistes. Qui prend alors en charge quoi? «La régie doit gérer l'assainissement de l'appartement, y compris le démontage des plinthes, le déplacement d'un chien renifleur de punaises, sauf si le locataire est reconnu comme responsable de l'apparition des insectes», explique Fran-

çois Zutter, avocat à l'Asloca Genève. Concernant les frais liés aux biens se trouvant dans l'appartement, devant être emballés, transportés et placés dans des congélateurs géants, ils sont à la charge du locataire. Pendant la dizaine de jours consacrée au traitement du logement, le locataire doit se reloger à ses frais, sauf si la régie a commis une faute, en ayant tardé à agir par exemple. **S.R.**

savons qu'un appartement est touché, nos collaborateurs prennent des mesures. Ils entrent dans l'appartement et déposent leur matériel et leurs effets personnels dans la baignoire, car c'est un endroit où les punaises ne vont pas.»

Parfois, il est trop tard pour se prémunir. Quand ils découvrent la situation en procédant à la toilette d'une personne alitée, piquée sur le corps, ils savent qu'ils risquent d'embarquer sur eux un arthropode. Une procédure s'enclenche alors. «Nous avons fait appel à plusieurs reprises à des chiens entraînés pour repérer les punaises au

domicile de nos collaborateurs et dans nos vingt-deux bureaux, poursuit Florence Moine. Ces trois derniers mois, nous avons même dû désinfecter l'appartement et le véhicule d'une collaboratrice.»

### Tous les quartiers touchés

L'intrus ne squatte plus seulement les appartements ou les hôtels, mais il gagne aussi des lieux publics. Les Hôpitaux universitaires de Genève ont été touchés pour la première fois en 2012. «Nous avons découvert qu'un patient en était victime alors qu'il se trouvait déjà dans sa chambre. Nous avons alors pris en charge

ses effets personnels ainsi que ceux des autres malades pour les faire traiter et nous avons fait démonter toute la pièce pour l'assainir», relate le professeur Didier Pittet, médecin-chef du Service de prévention et contrôle de l'infection. Heureusement, le personnel soignant repère ces cas le plus souvent en amont.

Il faut savoir encore que «plusieurs écoles primaires sont en cours de traitement», indique Stéphane Aeschlimann, directeur de A + A Désinfection, l'une des sociétés genevoises spécialisées dans le domaine. Son constat peut provoquer une soudaine envie de se gratter: «Depuis le début de l'année, nous déjà avons traité 1000 sites, contre 1500 l'an passé. C'est un problème exponentiel qui touche tous les quartiers.»

Quatre ans après l'apparition à Genève du parasite hématophage, sa notoriété fulgurante inquiète le gouvernement. «On se rend compte que différentes structures sont confrontées à ce problème de manière récurrente», indique Laurent Paoliello, porte-parole du Département de la santé. Ainsi, un groupe de travail réunissant plusieurs partenaires a été créé par le département pour «réfléchir à des mesures qui vont permettre de prévenir ce phénomène et de le contenir. Il faut une collaboration inter-départementale, intercommunale et intercantonale.»

Il s'agit aussi de clarifier les responsabilités. «Les enjeux économiques sont majeurs», souligne Florence Moine. La désinfection d'un seul appartement peut atteindre des milliers de francs.

Conseils sur <http://ge.ch/dares>

Nos articles publiés sur les sujets sur [www.punaises.tdg.ch/](http://www.punaises.tdg.ch/)

PUBLICITÉ

4000.-

**FAISONS DECOLLER LES BAS SALAIRES**

**OUI AU SALAIRE MINIMUM**

**solidarités**  
WWW.SOLIDARITES-GE.CH

## Un motard perd la vie dans un accident à la rue Hoffmann

La victime est entrée en collision avec une voiture hier matin. Les secours sur place n'ont rien pu faire

Un motard a été victime d'un accident mortel vendredi matin vers 10 h 20 à la rue Hoffmann. Ce Genevois né en 1967 circulait en direction de l'avenue Wendt. Au niveau du No 5, une voiture empruntant la même direction décidait de tourner à gauche, afin de rejoindre une des voies permettant de traverser le terre-plein situé au centre de l'axe routier.

La collision a eu lieu à ce moment. Un «choc violent», précise un témoin sur place. «Je dormais,



Les secours n'ont pu que constater le décès du motard. Une tente a été dressée pour isoler le corps. PASCAL FRAUTSCHI

le bruit m'a réveillé en sursaut. Je n'avais jamais entendu ça», raconte un habitant du quartier.

Le motard a percuté le flanc avant gauche de la voiture, l'emboutissant sérieusement. Il a chuté. Son véhicule a glissé sur plus de dix mètres, finalement stoppé par plusieurs autres deux-roues stationnés sur le terre-plein central.

«Rapidement sur place, les secours n'ont pu de fait que constater le décès du motard», précise Silvain Guillaume-Gentil, porte-parole de la police genevoise. «Ils n'ont pas réussi à le réanimer», lance un témoin. Une tente a été dressée pour protéger le corps et la circulation interrompue sur la chaussée encombrée.

Plus d'une dizaine de policiers sont ensuite restés mobilisés sur place afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident. Le trafic a pu être rétabli aux environs de 14 h. Le conducteur de la voiture impliquée, un Vaudois né en 1961, n'a pas été blessé. Il a été conduit à la Brigade de la sécurité routière afin d'y être entendu.

Il s'agit du quatrième décès sur les routes genevoises depuis le début de l'année.  
**Frédéric Thomasset**

Découvrez la galerie de photos sur [www.servette.tdg.ch/](http://www.servette.tdg.ch/)